

Ministère de la Communauté Française

Département de l'Education, de la
Recherche et de la Formation.

Direction Générale de la Formation,
de la Promotion Sociale, de
l'Enseignement à Distance et des
Allocations et Prêts d'Etudes.

Service de l'Enseignement
de Promotion Sociale.

1040 Bruxelles, le 06 Mar 97
Rue de la Science, 43
02 / 238.86.11

Monsieur Jacques Lefere
Administrateur délégué
CPEONS

Rue des Halles, 13
1000 Bruxelles

Ref.: YD / Dossier pédagogique 1866

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité de formation : PLAFONNAGE: TRAVAUX ELEMENTAIRES
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 274010U11C1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



G. Schmit

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

Document 8 bis

Dossier pédagogique

Unité de formation

1. La présente demande émane du réseau :

(1) Communauté française

(1) Libre confessionnel

(1) Provincial et communal

(1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau (2)

: J.LEFERE, Administrateur -délégué

Date et signature (2)

10/12/96



2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

PLAFONNAGE : TRAVAUX ELEMENTAIRES

CODE (3) : 27 40 10 U11C1

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Maritime	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF : au 01.03.96

11. Horaire minimum de l'unité de formation :
 Horaire minimum :

CODE (3) : 2740.10.U.M.C.1.....

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Travaux pratiques de plafonnage et méthodes de travail	PP	C	66
Technologie du plafonnage	CT	J	30
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	24
		Total des périodes	120

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique
 [annexe(s) éventuelle(s)] : *Néant le 5 mars 1997*

J. Drey

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :
 ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

[Signature]

A. COLLINET
 INSP. COORD.

Date: 06 MARS 1997 Signature:

(2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration
 (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
 (5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, W - (l'approbation de cette rubrique est l'Administration)

réservée à

D 8 BIS/UF : au 01.03.96

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1.Finalités générales

Conformément à l'article 7, § 1^{er} et 2^{ème} du décret de la Communauté Française du 16 avril 1991, l'unité de formation devra :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2.Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant en formation d'acquérir

1. des compétences et des habiletés nécessaires:

- pour réaliser différents travaux de plafonnage, de talochage, de pose de cloison et d'éléments d'isolation,
- participer, d'une manière efficace, à la pose d'un faux plafond, sous la responsabilité d'un professionnel qui en définira les procédures et les conditions de réalisation ;

2. des méthodes de travail et des attitudes

- des méthodes de travail rigoureuses pour des réalisations soignées et valides sur le plan de la qualité;
- des attitudes de respect des règles de sécurité et d'ordre tant vis à vis de l'équipe que vis-à-vis du matériel ;
- des comportements d'autonomie en situation de travail ;

en développant les compétences générales suivantes :

- poser des questions pour comprendre l'utilité d'une règle de sécurité et d'une consigne de travail ;
- dégager une méthodologie personnelle pour
 - comprendre un message
 - traiter une information
 - anticiper les solutions possibles à un problème de réalisation pratique
 - s'intégrer dans une équipe de travail ;
- expliciter oralement les différentes étapes d'un mode opératoire ;
- développer les comportements qui démontrent son souci de tenir compte de l'évaluation de son travail ;
- prendre conscience de ses propres difficultés pour atteindre la maîtrise de certaines habiletés et en tenir compte pour y remédier au cours de la formation ou sur son temps libre ;
- s'adapter à des techniques et pratiques professionnelles de chantier en tenant compte des conditions de travail, des règles de sécurité, des consignes de qualité et du temps imparti pour la réalisation

PLAFONNAGE : TRAVAUX ELEMENTAIRES

Annexe 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1.CAPACITES

sur le plan pratique :

- de réaliser divers travaux d'enduisage de petites surfaces planes sans retour de fenêtre, pose d'arêtier ni finition
- en justifier le mode de préparation en fonction des consignes de sécurité, d'économie

2.2.TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU

attestation de réussite

PLAFONNAGE : TECHNIQUES ET METHODES DE BASE- ESIT

PLAFONNAGE : TRAVAUX ELEMENTAIRES

Annexe 3

RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT OU LE REGROUPEMENT

Recommandation : AUCUNE

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

En se référant aux finalités particulières de l'unité de formation, reprises en annexe 1,

En fin d'unité de formation, l'étudiant sera capable de :

Pour les capacités spécifiques du cours :

TRAVAUX ELEMENTAIRES DE PLAFONNAGE

ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT	OBJECTIFS : COMPETENCES, HABLETES ET ATTITUDES A EVALUER
---------------------------------	---

sur le plan de l'utilisation du matériel et de l'outillage :

<ul style="list-style-type: none"> • préparer les matériaux, l'outillage et les supports pour réaliser des travaux sur chantiers 	
<ul style="list-style-type: none"> • utiliser et entretenir l'outillage courant 	en toute circonstance, manier l'outillage dans le respect des consignes de maintenance et en assurer le rangement après toute utilisation justifier les mesures à prendre pour assurer une longévité normale de cet outillage
<ul style="list-style-type: none"> • vérifier la conformité des supports nécessaires à la réalisation des travaux sur chantiers, • participer aux opérations de transports • participer à leur montage sur place • aménager l'espace de travail en tenant compte des travaux à accomplir et des conditions de sécurité • aménager le ou les échafaudage (s) en respectant les normes de sécurité 	identifier les supports nécessaires à l'exécution des travaux qui lui sont demandés ; en expliquer les méthodes d'agencement, leur utilité et leurs conditions de sécurité ; participer au montage de supports spécifiques et respecter le mode opératoire de montage ; anticiper les conditions d'accidents de travail et de détérioration du matériel utiliser ce matériel en tenant compte de l'espace disponible et des conditions de sécurité tant vis-à-vis de soi que des autres membres de l'équipe

sur le plan de la préparation des produits :

<ul style="list-style-type: none"> • préparer manuellement et mécaniquement les mélanges d'enduit, de plâtre, de colle dans le respect des mesures de sécurité et d'hygiène 	respecter les techniques de dosage pour réaliser un produit conforme ; réaliser le mélange en tenant compte du volume de produit nécessaire et du temps imparti (économie) respecter les conditions de manipulation et de préservation pour en tenir compte dans leur utilisation adopter une méthode de préparation des différents produits en tenant compte des critères d'utilisation et d'économie au cours de la préparation, mettre en œuvre les habiletés tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité tant du matériel que des personnes
--	---

PLAFONNAGE : TRAVAUX ELEMENTAIRES

sur le plan des travaux élémentaires, en techniques d'enduisage :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">réaliser l'enduisage de petites surfaces planes et courbes avec retour de fenêtres, pose d'arêtier et finition | <p>déterminer la surface à enduire ;
choisir la technique la plus appropriée pour réaliser un travail de qualité
appliquer l'enduit en tenant compte des critères de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none">adéquation de l'enduit à la tâche à accomplir ;adaptation du choix de l'outil ;qualité du mélange du produit ;sens de la finition ;travail soigné et rapide |
|--|--|

sur le plan des travaux élémentaires plus spécifiques : cloison et faux plafond

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">appliquer les techniques de préparation des profilés en respectant les procédures définies;utiliser les matériaux nécessaires à la réalisation d'un faux plafond et d'une cloison | <p>reconnaître à vue les matériaux et les outils nécessaires à la mise en place des supports tels que profilés pour la réalisation d'un faux plafond et d'une cloison</p> |
| <ul style="list-style-type: none">fixer les supports en tenant compte des contraintes de sécurité tant des biens que des personnes, en utilisant l'outil et le matériel adéquatsfixer les produits d'isolation entre le support et la réalisation;fixer les panneaux préfabriqués selon la procédure définie par le professionnel responsable;monter une cloison en carreaux de plâtre gâché en appliquant les techniques élémentaires de la projection mécanique | <p>utiliser l'outillage nécessaire à la confection d'un faux plafond et d'une cloison sous la conduite d'un professionnel, les procédures étant définies
participer à la confection d'un faux plafond et d'une cloison sous la conduite d'un professionnel, les procédures étant définies:</p> <ul style="list-style-type: none">fixation des carreaux de plâtre, des éléments préfabriqués et des produits isolants |
| | <p>développer</p> <ul style="list-style-type: none">des méthodes pour réaliser rapidement les travaux demandésdes attitudes de respect du matériel ;son sens de la sécurité sur chantier ;un comportement d'insertion professionnelle en adoptant des attitudes d'entraide et d'esprit d'équipe <p>évaluer son travail et/ ou accepter les résultats d'une évaluation extérieure</p> |

TECHNOLOGIE DU PLAFONNAGE

En se référant aux finalités particulières de l'unité de formation, reprises en annexe 1,

En fin d'unité de formation, l'étudiant sera capable :

Pour acquérir des compétences cognitives de base nécessaires à la résolution de problèmes pratiques

- ◇ de mobiliser ses connaissances pour adopter une stratégie de travail
- ◇ de tenir compte de contraintes spécifiques en les analysant d'une manière adéquate
- ◇ d'expliciter les méthodes de travail en utilisant les termes techniques d'une manière correcte dans une situation de communication professionnelle
- ◇ d'acquérir les capacités suivantes : ↓

CAPACITES

TYPES D'ENDUIT :

- ◇ choix approprié
- ◇ techniques de préparation
- ◇ techniques d'application
- ◇ étiquetage

- Lire les étiquettes des produits d'enduisage
- en différencier la composition et les techniques de préparation
- justifier leur mode de préparation et d'application en fonction des contraintes de qualité, en fonction des supports, des délais de durcissement, de leur adhérence au support et entre couches, leurs caractéristiques spécifiques
 - ◇ enduits traditionnels
 - ◇ enduits prédéposés ou enduits préparés à sec
 - ◇ enduits prêts à l'emploi
 - ◇ enduits à fonction spéciale
 - ◇ enduits décoratifs
 - ◇ enduits au comportement au feu amélioré
 - ◇ enduits perméables à l'eau
 - ◇ enduits améliorant les performances d'isolation acoustique ou thermique
 - ◇ enduits absorbant l'humidité ;

TYPES DE SUPPORT :

- ◇ choix approprié
- ◇ techniques de préparation
- ◇ techniques d'application
- ◇ adéquation type d'enduit et support

- classer les supports les plus courants
- en définir les caractéristiques, leur composition et leur spécificité ;
- justifier leur mode de préparation ;
 - ◇ béton coulé et éléments préfabriqués en béton
 - ◇ éléments silico- calcaires, en terre cuit et en béton
 - ◇ à base de plâtre
 - ◇ en bois et en dérivés du bois ;
 - ◇ en métal

CRITERES DE QUALITE

CHOIX RESTRICTIFS D'ENDUIT

- choisir un enduit en tenant compte des restrictions imposées par
 - ◊ les caractéristiques du support
 - ◊ la présence d'humidité
 - ◊ la finition ultérieure
 - ◊ la présence de canalisation
 - ◊ le degré de finition de l'enduit

TECHNIQUES D'ECONOMIE :

- calculer la quantité de produit à préparer en fonction de la surface à enduire, le temps imparti et les caractéristiques de l'enduit (étiquette)
- définir l'usage des fiches de contrôle - qualité et les techniques y afférentes pour

TECHNIQUES DE CONTROLE

- ◊ le degré de finition
- ◊ les caractéristiques géométriques
- ◊ la planéité d'une surface
- ◊ l'aplomb ou la verticalité
- ◊ la rectitude des arêtes

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable

- réaliser, en toute autonomie des travaux d'enduisage de surface plane, courbe avec retour de fenêtre, pose d'arêtier et finition ;
- expliciter, oralement, les différentes opérations à mettre en place pour la réalisation d'un faux plafond, d'une cloison **en justifiant oralement le choix de l'outillage et les normes de sécurité à respecter pour les procédures de fixation** ;
- réaliser, sous la conduite d'un professionnel, des travaux partiels
 - de confection et de mise en place d'un faux plafond ;
 - de montage de cloison ;
 - de pose d'éléments d'isolation ;
 - de fixation de supports ;

en développant des compétences sociales telles que sens de l'entraide sur les lieux de travail, sens du travail d'équipe ;

Pour un problème technique illustrant une situation courante accessible à l'aide -plafonneur

- expliciter le choix des matériaux et les précautions à prendre en fonction des contraintes restrictives les plus courantes

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ✓ adéquation entre la phase de préparation et la tâche à réaliser ;
- ✓ niveau de respect des règles de sécurité ;
- ✓ niveau de l'habileté manuelle durant l'exécution des travaux ;
- ✓ prise en compte des techniques du maniement des outils ;
- ✓ niveau de respect des critères de qualité de la prestation
 - adéquation de l'enduit à la tâche à accomplir ;
 - adaptation du choix de l'outil ;
 - qualité du mélange du produit ;
 - sens de la finition ;
 - travail soigné et rapide
 - respect des règles de sécurité ;
 - rapidité d'exécution
 - sens de l'évaluation

PLAFONNAGE : TRAVAUX ELEMENTAIRES

Annexe 6

PROFIL DU (DES) CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant

Conciliation du 13/01/97

Comme l'unité de formation prévoit de cibler particulièrement un public en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, le réseau n'envisage pas d'inclure dans cette unité un cours de technologie dans son approche traditionnelle.

Pour le réseau, c'était dans cette optique que les compétences générales visaient des compétences de développement comme sens de la participation, recherche de méthodes personnelles, etc..

Leur report en annexe 1 est une optique que nous acceptons mais nous avons pensé nécessaire de mettre la phrase introductive : *En se référant aux finalités particulières de l'unité de formation, reprises en annexe 1,*

Il est évident que les étudiants disposeront de notes prédéfinies et seront invités à s'en servir au fur et à mesure de leurs besoins. Ils seront de plus sensibilisés, en cas de non prise en compte de ces notes, à une prise de conscience de leur importance.

Pour le réseau CPEONS :

NICOLE LOGNARD

16 décembre 1996



Direction générale de la formation, de la
promotion sociale, de l'enseignement à
distance et des allocations et prêts d'études

Monsieur A. COLLINET
Inspecteur coordonnateur
43, rue de la Science
1040 BRUXELLES

Service de l'enseignement de
promotion sociale

Inspection

Objet: Dossier pédagogique de régime 1
1866 U PLAFONNAGE: TRAVAUX PRATIQUES ET METHODES DE
TRAVAIL. ESIT

L'examen du dossier appelle les remarques suivantes.

L'intitulé de l'U.F. est d'une grande imprécision.

Une telle U.F. nécessite un cours de technologie.

L'expression « voire même la réalisation d'un faux plafond », dans les finalités particulières, n'est pas acceptable.

Annexe 2

Au point 2.2 préciser qu'il s'agit d'une attestation et son niveau.

Annexe 4

Pagination?

Précéder l'intitulé de l'U.F. de « U.F. ».

Pied de page, page 2: ?

Sous quel cours les compétences générales sont-elles reprises?

Les capacités spécifiques ne correspondent pas aux finalités particulières (pose de l'isolation et de cloisons).

Il est difficile d'apparier les trois dernières activités avec la colonne de droite.

Annexe 5

Le degré de maîtrise fait état du « niveau de respect des critères de qualité » alors qu'ils ne sont précisés ni à l'annexe 4, ni à l'annexe 5.

J. DUEZ
Inspecteur

Conciliation du 13/01/97

Comme l'unité de formation prévoit de cibler particulièrement un public en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, le réseau n'envisage pas d'inclure dans cette unité un cours de technologie dans son approche traditionnelle.

Pour le réseau, c'était dans cette optique que les compétences générales visaient des compétences de développement comme sens de la participation, recherche de méthodes personnelles, etc..

Leur report en annexe 1 est une optique que nous acceptons mais nous avons pensé nécessaire de mettre la phrase introductive : *En se référant aux finalités particulières de l'unité de formation, reprises en annexe 1,*

Il est évident que les étudiants disposeront de notes prédéfinies et seront invités à s'en servir au fur et à mesure de leurs besoins. Ils seront de plus sensibilisés, en cas de non prise en compte de ces notes, à une prise de conscience de leur importance.

Pour le réseau CPEONS :

NICOLE LOGNARD